



**DOMAINE DE
Chadenac**
CONDITIONS GÉNÉRALES

**Conditions générales concernant les contrats d'hébergement
pour un séjour au Domaine de Chadenac**

• La réservation est effective à réception :

- du contrat signé
- du chèque de caution (non encaissé)
- du chèque d'arrhes, encaissé à réception
- du chèque d'acompte, encaissé 2 mois avant le début du séjour

• La personne signataire du contrat s'engage à régler le montant du séjour selon les modalités suivantes :

- 30 % d'arrhes du contrat à la signature (encaissé à réception)
- 30 % d'acompte, à remettre à la signature du contrat, encaissé 2 mois avant le début du séjour
- Le solde à la fin du séjour sur présentation de la facture

• Lors de l'arrivée du groupe, si le nombre de personnes est inférieur sans que nous ayons été prévenus, la totalité des places réservées sera facturée.

• Les personnes du groupe s'engagent à rendre les chambres et salles utilisées dans l'état où ils les ont trouvées en arrivant (voir en page 2).

• Les animaux ne sont pas acceptés.

• Conditions d'annulation :

Sommes retenues en cas d'annulation :

Plus de 60 jours avant le début	Groupes < 25 personnes :	75 € de frais de dossier
	Groupes de 25 à 50 personnes :	100 € de frais de dossier
	Groupes > 50 personnes :	150 € de frais de dossier
De 60 à 45 jours avant le début		40 % des sommes dues
De 45 à 30 jours avant le début		70 % des sommes dues
Moins de 30 jours avant le début		aucun remboursement sur les sommes dues
Moins de 15 jours avant le début		la totalité du solde est due

SOYEZ LES BIENVENUS AU DOMAINE DE *Chadenac*



Cette maison, entièrement rénovée en 1992, appartient à
I'U.C.P.C.V. (Union Catholique de Plein air et des Centres de Vacances)

et accueille à la fois des enfants en centres de vacances, en classes de découverte ou de patrimoine, des adolescents en stages sportifs ou formations d'animateurs, et des adultes en stages, sessions de ressourcement ou séjours touristiques.

Depuis juillet 2000, elle est définitivement agréée « Maison familiale » et accueille donc aussi des familles.

Cet agrément lui permet d'encaisser les Bons Vacances, les ANCV, les bons de la Mutualité Sociale Agricole, et d'ouvrir ses portes à des familles de toutes conditions.

Conformément aux statuts de l'association, **I'U.C.P.C.V.** a pour mission de « promouvoir l'épanouissement physique, culturel et moral des enfants, des adolescents, des adultes en fonction d'une vision chrétienne des activités culturelles en général, en cohérence avec l'Evangile. »

VOICI QUELQUES INDICATIONS PRATIQUES POUR FACILITER VOTRE SEJOUR :

AMBIANCE DE L'ACCUEIL DANS LA MAISON

Etant un lieu qui se veut "maison familiale", nous entretenons un esprit participatif de service et de bienveillance.

Pour maintenir un excellent rapport "qualité-prix-confort-variété d'activités-espaces fleuris et arborés", nous sollicitons l'aide de nos hôtes pour remettre leur couvert après les repas, et pour refaire leur chambre à leur départ.

Nous mettons aussi un accent sur la lutte contre le gaspillage en ne jetant aucune nourriture : tout ce qui "revient" de la salle à manger (après avoir été préparé sur place dans les règles d'hygiène) ne sera pas jeté, mais refroidi en cellule, conditionné sous vide et donné dans des communautés qui vivent de dons.

LES REPAS

Ils se prennent dans la grande salle à manger intérieure.

En fin de repas, nous vous remercions de bien vouloir débarrasser votre table et de redresser le couvert.

PIQUE-NIQUE

Si vous en souhaitez un à la place d'un repas, merci de nous en faire part dès votre réservation.

ORATOIRE, avec Présence Eucharistique

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment St Joseph, à gauche de l'escalier.

PARTICIPATION A L'ENTRETIEN DES CHAMBRES

Après un long voyage, il nous semble agréable que vous arriviez dans une chambre où les lits sont faits, selon le confort que vous avez choisi. Chaque hôte participe à l'intention de bienveillance et de cœur en préparant avec amour le lieu dont il a bénéficié. C'est pourquoi nous vous proposons de laisser votre chambre telle que vous l'avez trouvée en arrivant.

Pour préparer les lits tranquillement, nous vous invitons à descendre vos draps sales et bagages le matin de votre dernier jour avant le petit-déjeuner.

- Des draps propres seront disponibles à côté des toilettes de l'accueil, pour les chambres à 2 ou 3 lits avec salle de bain.
- Les draps sales et tapis de bain sont à déposer au même endroit dans les corbeilles appropriées avant le petit-déjeuner.
- Pendant votre séjour et à votre départ, l'entretien de votre chambre est à votre charge.
- Vous trouverez des éponges et un produit pour les sanitaires dans chaque chambre ou sanitaires collectifs, des aspirateurs à chaque étage et nous nous occuperons de la désinfection des sols.

Merci d'avance à chacun pour tous les gestes faits pour participer à la qualité d'accueil du lieu !

SEJOUR AVEC DES JEUNES

Comme votre séjour est prévu avec des jeunes, nous demandons qu'ils soient encadrés pendant leurs temps « libres ».

Nous vous remercions de vous engager à ce que tout le groupe respecte le repos des autres personnes logeant sur place, les lieux, le matériel et les plantations. Tous les dégâts éventuellement causés vous seront facturés (nettoyages supplémentaires, dégradations du matériel cassé, tapage nocturne...).

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION ET A BIENTOT AU DOMAINE DE CHADENAC !

Laurence & Jean-Pierre RADIGUET et l'équipe du Domaine

Domaine de Chadenac - 43000 CEYSSAC LA ROCHE
04 71 09 27 62 - contact@chadenac.com - chadenac.com